

Remplacement du mazout—Loi

Les ministériels ont fait grand cas de tous les emplois que le Programme énergétique national a fait perdre dans l'ouest du Canada. Je reconnais que l'Ouest a pu perdre des emplois, mais lorsque les habitants de la région de l'Atlantique remplacent le chauffage au mazout par le chauffage au bois, ils créent des emplois dans leur propre région. Les provinces de l'Atlantique doivent acheter leur pétrole à l'étranger. Les Canadiens de cette région ont bénéficié durant de nombreuses années d'un programme de subventionnement du pétrole. Mais les dollars dépensés pour acheter ce pétrole à l'étranger ont quitté le pays. Au contraire, les dollars dépensés pour le bois ou d'autres sources d'énergie que nous possédons chez nous sont réinvestis dans la région. Chaque dollar ainsi dépensé y produit sept dollars de revenus.

Il est honteux de voir ce que le gouvernement actuel veut faire de ces deux programmes très importants. Beaucoup de propriétaires isolent leur maison de l'extérieur, non de l'intérieur. Les murs intérieurs peuvent être en excellent état. Quand ils refont le bardeau, ils peuvent enlever les planches de l'extérieur. Cela ne pouvait pas se faire entre le 8 novembre et maintenant.

D'autres intervenants ont parlé de creuser la terre pour installer les conduites de gaz naturel et le reste. Je ne sais pas si cela est tout à fait opportun. Je reconnais que l'on ne peut creuser la terre à un coût aussi bas en hiver qu'en été, mais les conduites de gaz peuvent être installées. Par contre, dans ma région on ne peut pas travailler beaucoup à la réfection des murs extérieurs d'une maison en hiver. Si nous n'arrivons pas à faire retirer complètement ce projet de loi pour que les programmes restent en vigueur jusqu'à l'échéance, en 1990 pour le PCRP et 1987 pour le Programme d'isolation thermique, le report à six mois est une assez bonne idée. Ce n'est pas assez long, mais le gouvernement pourrait profiter de ces six mois pour s'organiser. Lorsqu'il connaîtra l'avis des Canadiens, il verra les avantages du programme. Il verrait par ailleurs les emplois que le programme crée.

La maigre stimulation a eu des retombées. Bien souvent, un habitant de ma province qui veut faire installer une chaudière au bois fait construire une nouvelle cheminée, ce qui donne du travail aux maçons et à d'autres ouvriers. La plupart des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard ont commencé à se chauffer au mazout au début des années 1960. Avant cela, ils se chauffaient au bois. Ils ont changé à l'époque où le pétrole était bon marché. Bon nombre des chaudières installées alors devaient être remplacées. Les personnes âgées et d'autres personnes n'avaient pas toujours les moyens de remplacer leur chauffage faute de revenus suffisants. Cette subvention de \$500 ou de \$800 que le gouvernement précédait leur accordait les aidait beaucoup. Je le répète, le gouvernement actuel essaie de faire des économies de bouts de chandelles en présentant ce genre de projet de loi à la Chambre des communes pour se débarrasser d'un programme qui s'est avéré excellent.

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, certains trouveront peut-être un peu curieux d'entendre un député de Windsor exprimer son inquiétude à l'idée que le Programme canadien de remplacement du pétrole et le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes pourraient disparaître, étant donné que ma région est reconnue pour ses habitants chaleureux et son climat tempéré. De fait, nous ne nous inquiétons pas avant de sentir le premier vent froid du conservatisme dans ce climat nordique. La seule

explication possible c'est que le gouvernement fidèle à sa doctrine veuille réduire le déficit à tout prix, comme le prouvent ses autres mesures d'austérité. Il s'agit là encore d'une décision visant à réduire le déficit que le gouvernement a prise inconsidérément, tout comme il l'a fait lorsqu'il a comprimé les budgets de Radio-Canada et de l'environnement même si, dans ces deux cas, les conséquences des décisions gouvernementales ont au moins été atténuées dans une certaine mesure par la suite.

L'économie d'énergie est l'objectif du PITRC et du PCRP. Ce dernier a été mis sur pied pour encourager le public à utiliser d'autres combustibles que le pétrole et il prévoyait des subventions de 50 p. 100 des frais jusqu'à concurrence de \$800. Le programme d'isolation prévoyait le remboursement de 60 p. 100 des frais jusqu'à concurrence de \$500. Les deux programmes atteignaient l'objectif visé.

Le coût de l'énergie est très élevé au Canada. L'énergie coûte peut-être plus cher aux Canadiens qu'aux habitants de tout autre pays du monde. Il me semble qu'un programme visant à réduire le coût de l'énergie au Canada devrait recevoir l'appui de presque tous les habitants du pays, à l'exception peut-être du gouvernement conservateur. Les frais de logement au Canada augmentent à un rythme tel que le public n'arrive plus à suivre et le coût de l'énergie constitue un élément important de ces frais. Tout programme visant à réduire les frais de logement devrait avoir l'appui de presque tous les Canadiens, à l'exception du gouvernement conservateur. Notre pays possède des réserves de pétrole limitées. C'est une ressource non renouvelable. Tout programme visant à économiser le pétrole devrait recevoir l'approbation de tous les Canadiens, sauf peut-être celle du gouvernement conservateur.

Le pétrole importé coûte cher. Or, il nous en faut, surtout dans l'Est. Tout programme visant à réduire les importations de pétrole devrait certainement recevoir l'appui de presque tous les Canadiens, sauf encore une fois pour le gouvernement conservateur. Le chômage est un problème critique et tout programme visant à produire des emplois devrait être appuyé par l'ensemble des Canadiens, à l'exception du gouvernement conservateur. De fait, parce que le PCRP et le PITRC visent tous ces objectifs en même temps, ils ont sans doute l'appui de presque tous les Canadiens. Nous devons donc nous demander pourquoi ils n'ont pas aussi l'appui du gouvernement conservateur.

● (1530)

Le Programme canadien de remplacement du pétrole a été mis sur pied en 1980 pour réduire la consommation de pétrole comme source d'énergie résidentielle de 37 p. 100 à 10 p. 100. En 1984, nous avons franchi la moitié du chemin et les propriétaires de deux millions de résidences avaient transformé leur système de chauffage. Cela veut dire que l'on consomme 42,000 barils de pétrole par jour de moins qu'auparavant et que les propriétaires résidentiels économisent \$634 par année. Cela veut dire aussi que le consommateur rentrera dans ses frais dans l'espace de deux ou trois ans.

Quant au PITRC, son objectif était d'avoir contribué à améliorer l'isolation de 4.9 millions de résidences en 1987. A la fin de l'année dernière, 2.5 millions de logements avaient été isolés. Bon nombre de ceux qui ont profité du programme étaient des gagne-petit. De fait, une bonne partie des subventions ont